

Conditions générales de livraison et prestations

(ci-après dénommées "CGLP")
de meteocontrol GmbH, Augsburg
(mars 2013)

1. Généralités

1.1 Toutes les livraisons et prestations de meteocontrol GmbH sont exclusivement régies par ces conditions générales de livraison. Les accords individuels écrits prévalent sur ces CGLP.

1.2 Les conditions générales de vente du client ou utilisateur ne font pas partie du contrat, à moins que meteocontrol GmbH n'approuve leur validité expressément par écrit.

2. Conclusion du contrat

2.1 Les offres, listes de prix, indications techniques, devis et autres renseignements fournis par meteocontrol GmbH ne constituent pas un engagement.

2.2 La société meteocontrol GmbH conserve ses droits de propriété et de propriété intellectuelle pour les devis, dessins, illustrations et autres documents qu'elle soumet au client dans le cadre de la relation contractuelle ; sans l'approbation expresse et écrite préalable de meteocontrol GmbH, le client n'est pas autorisé à reproduire ou à copier ces documents, à les mettre à la disposition de tiers, à les transmettre de toute autre manière ou encore à les utiliser à des fins contraires aux intérêts de meteocontrol GmbH. Si meteocontrol GmbH n'obtient pas la commande, ces documents doivent lui être rendus sans délai à sa demande.

2.3 Un contrat est conclu lorsque meteocontrol GmbH confirme une commande par écrit ou commence à exécuter cette commande. Toute confirmation de commande ou livraison présentant une ou des différences par

rapport à la commande initiale est considérée comme une nouvelle offre que le client peut accepter au moyen d'une déclaration expresse ou de manière implicite par la réception des articles.

2.4 La confirmation de commande de meteocontrol GmbH est déterminante en ce qui concerne l'étendue de ses livraisons et prestations.

Les modifications de l'étendue des livraisons et prestations et les modifications de prix et de dates qui en résultent doivent être confirmées sans délai, par écrit et d'un commun accord par les parties au contrat. Jusqu'à ce que les parties se soient mises d'accord sur les modifications, elles doivent s'en tenir à ce qui a été initialement convenu et poursuivre l'exécution du contrat.

3. Prix et conditions de paiement

3.1 Tous les prix indiqués sont des prix nets en euros auxquels est ajoutée la TVA en vigueur. Les frais supplémentaires pour un emballage ou un emballage spécial demandé par le client sont indiqués séparément dans la facture.

3.2 Les taxes, droits de douane, frais et droits à l'importation ainsi qu'à l'exportation liés à la livraison sont intégralement à la charge du client.

3.3 La livraison est réalisée conformément aux incoterms 2010 (départ usine).

3.4 Si une période de plus de quatre mois s'écoule entre la conclusion du contrat et la livraison/prestation et que les coûts ont évolué au cours de cette période, meteocontrol GmbH peut modifier ses prix en conséquence. Cela est possible si meteocontrol GmbH n'est pas

responsable du retard de la livraison/prestation.

- 3.5 Un paiement d'avance est généralement requis pour les nouveaux clients.
- 3.6 Les factures sont dues et payables sans déduction dans un délai de 14 jours à compter de la date de la facture. En cas de défaut de paiement du client ou en cas de demande ou d'ouverture d'une procédure d'exécution forcée ou d'un règlement judiciaire portant sur sa fortune, les factures en cours sont dues immédiatement.
- Pour les commandes dont le montant net est supérieur à 50 000 euros, le client doit verser un acompte de 30 % et un pourcentage correspondant de la TVA lors de l'attribution de la commande.
- 3.7 Pour les livraisons à l'étranger, meteocontrol GmbH se réserve le droit de demander un paiement par accusé de réception ou une procédure de remise de documents contre paiement.
- 3.8 La compensation n'est autorisée que si la créance est incontestée et exécutoire à l'encontre de meteocontrol GmbH.
- 3.9 En cas de retard de paiement, la société meteocontrol GmbH est autorisée à demander des intérêts de retard à hauteur de 12 % par an, à reprendre les articles livrés et à refuser les autres livraisons. L'obligation de paiement contractuelle du partenaire ne s'en trouve pas affectée. La revendication d'un préjudice plus élevé résultant du retard demeure réservée.
- 3.10 Dans le cas d'un paiement au réel, la liste de prix valide de meteocontrol GmbH est utilisée.
- 3.11 Pour la mise à disposition de prestations de services basées sur Internet, il existe un accord de paiement écrit séparé entre meteocontrol GmbH et ses distributeurs (appelé contrat partenaire).

4. Délais de livraison et de prestation

- 4.1 Les délais de livraison et de prestation convenus sont valables de façon approximative et sont prolongés de manière raisonnable lorsqu'ils ne peuvent pas être respectés pour des raisons qui n'engagent pas la responsabilité de meteocontrol GmbH.
- 4.2 Si le client est en retard pour la réception ou s'il provoque des retards par le non-respect d'autres obligations de coopération, la société meteocontrol GmbH est autorisée à facturer le dommage qui résulte pour elle de cette situation, y compris les éventuels frais supplémentaires occasionnés. Les autres exigences demeurent réservées. Le risque de baisse générale des prix ou de détérioration de l'article livré est assumé par le client dès qu'il est en retard de réception ou qu'il ne respecte pas ses autres obligations de coopération essentielles.
- 4.3 Les retards de livraison et de prestation liés à des cas de force majeure n'engagent pas la responsabilité de meteocontrol GmbH, même lorsque des délais et dates fermes ont été convenus avec le client. Ils autorisent meteocontrol GmbH à reporter la livraison de la durée de la perturbation complétée par une période de remise en route raisonnable. meteocontrol GmbH s'engage à ce que le début et la fin des perturbations de ce type soient signalés au client en temps opportun.

Si l'événement « cas de force majeure » dure plus de 60 (soixante) jours, la société meteocontrol GmbH est autorisée à se retirer du contrat. Le client bénéficie du même droit.

Chaque partie prend en charge ses propres frais supplémentaires occasionnés ou devant être occasionnés par un retard de livraison ou de réception provoqué par un cas de force majeure ou par un retrait du contrat résultant d'un cas de force majeure.

4.4 La société meteocontrol GmbH se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles.

5. Obligations du client

5.1 La société meteocontrol GmbH n'est plus tenue de respecter le délai de prestation lorsque les obligations de coopération du client (gratuites pour meteocontrol GmbH) décrites ci-après ne sont pas remplies correctement ou en temps opportun (à condition qu'elles soient obligatoires).

5.1.1 Le client est tenu d'informer en temps opportun meteocontrol GmbH de l'existence des lois, dispositions et règles de gestion nationales déterminantes ainsi que des autres règles applicables et doit demander toutes les autorisations nécessaires en temps opportun auprès des autorités compétentes.

5.1.2 Le client est tenu d'aider meteocontrol GmbH à acquérir les informations applicables et de mettre à la disposition de meteocontrol GmbH la totalité de ses documents techniques, calculs et autres informations dont meteocontrol GmbH a besoin pour exécuter la commande. Le client est responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude de ces informations.

6. Licences logicielles

6.1 La société meteocontrol GmbH accorde au client le droit non exclusif d'utiliser le logiciel livré et la documentation associée, à condition que cette utilisation soit exclusivement destinée à l'exploitation du matériel prévu pour ce logiciel. Le droit d'utilisation se limite à la période convenue. À défaut d'un accord en la matière, ce droit n'est pas limité dans le temps. Le client n'est pas autorisé à reproduire, modifier, compléter, compiler ou décompiler l'intégralité ou une partie du logiciel. Le logiciel et la documentation ne peuvent être copiés que pour l'archivage ou à des fins ayant fait l'objet d'une autorisation expresse et écrite de

meteocontrol GmbH ; toutes les copies doivent contenir les mêmes informations sur le droit de propriété intellectuelle que l'original.

6.2 Les dispositions décrites ci-dessus s'appliquent également aux éventuels ajouts ou modifications du logiciel ou de la documentation. Dans le cas d'une mise à disposition des objets livrés, le client imposera les obligations précédentes au tiers.

6.3 La mise à disposition du logiciel s'effectue exclusivement sous la forme d'un code lisible par l'ordinateur (code objet) et sans code source.

7. Transactions sur le portail

7.1 Avec le portail Internet saferSun, la société meteocontrol dispose d'un centre de mise à disposition de données (CMD) sur lequel elle propose des solutions techniques qui permettent de gérer des données de mesure et de compteurs provenant d'installations de production d'électricité à l'aide de prestations de services basées sur Internet ainsi que de comparer le rendement énergétique attendu (situation théorique) au rendement énergétique mesuré (situation réelle). En cas d'écart entre ces valeurs, un avis de panne est transmis ou affiché pour le contrat ou l'utilisation correspondant.

7.2 La société meteocontrol GmbH est autorisée à apporter à tout moment des modifications techniques au CMD ainsi qu'à en limiter le fonctionnement voire à arrêter ce portail pour une courte période (24 heures maximum) afin d'effectuer des modifications. À l'occasion de la réalisation de modifications, elle s'efforcera de faire en sorte que les utilisateurs puissent continuer à utiliser le logiciel de la même manière une fois les modifications terminées (compatibilité amont). La société meteocontrol GmbH s'efforcera de ne pas modifier le système dans les périodes de pointe (changement de mois ou lundi matin).

7.3 L'envoi automatique de rapports d'erreur par SMS ou fax (jusqu'à quatre par mois et par installation) est compris dans le prix convenu. Si le nombre de rapports dépasse ce forfait, meteocontrol GmbH pourra facturer les coûts correspondants à l'utilisateur. Jusqu'à nouvel ordre, l'envoi de rapports d'erreur par e-mail est gratuit.

7.4 Le client garantit que les images (par exemple, une photo de l'installation) ou autres données qu'il utilise ou utilisera ne violent ou ne violeront pas les droits de propriété intellectuelle, les droits de protection des prestations, les droits de protection industriels (par exemple, les marques, les brevets et les modèles déposés) ou d'autres droits (par exemple, le droit à l'image et les droits de protection du nom ou de la personne) et ne sont ou ne seront pas contraires aux bonnes mœurs, anticonstitutionnelles, pornographiques ou dangereuses pour la jeunesse.

7.5 L'utilisateur est le seul responsable de l'exactitude des valeurs de mesure. Le CMD affiche les valeurs qui lui sont envoyées. Un contrôle de plausibilité intervient uniquement dans le cadre des mesures de détection d'erreurs qui peuvent également être adaptées et étendues de manière indépendante par les utilisateurs disposant des droits appropriés.

7.6 L'utilisateur accepte expressément que meteocontrol puisse enregistrer, traiter et utiliser de manière anonyme les données de mesure de l'installation dans la mesure où ceci est nécessaire pour les activités de conseil, de publicité et d'étude de marché de meteocontrol ou pour l'organisation appropriée des services fournis par la société.

7.7 L'utilisateur déclare qu'il est détenteur des droits relatifs aux données de mesure ou qu'il est autorisé à en disposer.

8. Garantie et responsabilité

8.1 Le délai de garantie est de 24 mois à compter de la livraison.

La garantie concerne le matériel et les logiciels uniquement dans la version fournie par meteocontrol GmbH. Les défaillances imputables aux interventions ultérieures du client sont exclues de la garantie. Il en est de même pour les défaillances au niveau du système d'exploitation du client ou de produits tiers. Seules les différences par rapport aux spécifications reproductibles et attestées par le client peuvent être considérées comme des défauts du logiciel. Un défaut ne saurait toutefois être établi si celui-ci ne se produit pas avec la dernière version du logiciel confiée au client et si l'utilisation de ce logiciel est acceptable pour le client.

8.2 Les plaintes relatives à des défauts identifiables, des erreurs de livraison et des quantités insuffisantes ne peuvent être prises en compte que si meteocontrol GmbH les reçoit immédiatement à réception de la livraison de la marchandise par courrier, fax ou e-mail avec accusé de réception.

Les défauts non identifiables de façon visible doivent faire l'objet d'une réclamation par écrit dès leur découverte. Le client porte la charge de la preuve en ce qui concerne le caractère identifiable de l'insuffisance.

En cas d'envois extérieurement endommagés ou incomplets, le client doit procéder à une réclamation dès réception de la marchandise auprès du service de livraison de colis/transporteur.

Pour les défauts signalés hors délai et de manière inadéquate, la garantie ne s'applique pas.

8.3 Si elle le souhaite, la société meteocontrol GmbH est autorisée à corriger les défauts gratuitement en les éliminant ou en procédant à la livraison

de marchandises exemptes de défauts. Les frais supplémentaires résultant de cette opération, qui sont liés au fait que les objets livrés ne se trouvent plus sur le lieu de livraison, sont à la seule charge du client, à moins que le transfert ne corresponde à un usage spécifié dans le contrat.

Toute autre réclamation est exclue.

8.4 Le client ne bénéficie pas d'un nouveau délai de garantie de 24 mois à la suite de l'amélioration ou du remplacement de pièces de l'objet livré.

8.5 Le client est responsable de la maintenance et de la sécurisation de ses propres données.

8.6 En raison de la multitude de virus informatiques en circulation et de l'apparition quotidienne de nouveaux virus, nous ne pouvons certifier, malgré des contrôles constants, que le produit livré sera exempt de virus. Bien que l'absence de virus dans le logiciel soit contrôlée avec les programmes habituels, le client doit effectuer un nouveau contrôle avant d'utiliser le produit.

8.7 La société meteocontrol GmbH se porte garante du fait que les marchandises livrées ne sont pas soumises à des droits de protection de tiers qui limiteraient ou excluraient une utilisation ou une exploitation contractuelle.

8.8 Si des tiers affirment que les droits qui leur reviennent sont violés, meteocontrol GmbH peut interdire au client d'utiliser ou d'exploiter les marchandises concernées avec effet immédiat. Parallèlement, la société meteocontrol GmbH est dans ce cas tenue, à sa convenance, soit de modifier ou de remplacer les marchandises concernées de manière à ce qu'elles ne soient plus soumises au droit de protection déclaré, mais qu'elles continuent à être conformes au présent contrat, soit d'acquiescer le droit d'utiliser les marchandises concernées sans restrictions. Si meteocontrol

GmbH ne peut pas réaliser ces opérations dans des conditions appropriées, la loi autorise le client à résilier le contrat ou à demander une réduction de la facture. Le client ne peut pas demander de dédommagement pour les dépenses inutiles.

8.9 La société meteocontrol GmbH est autorisée et s'engage à gérer tous les litiges concernant les violations déclarées du droit de protection, et ce à ses frais.

8.10 Si des actions en revendication concernant des violations déclarées du droit de protection sont exercées à l'encontre du client, ce dernier doit en informer immédiatement meteocontrol GmbH par écrit.

8.11 La société meteocontrol GmbH n'est responsable (quelle que soit la raison légale invoquée) qu'en cas de négligence grave, d'intention délictueuse ou lorsque l'obligation contractuelle ayant fait l'objet d'une violation revêt une importance essentielle pour la réalisation de l'objectif du contrat. En cas de violation d'obligations essentielles, sa responsabilité se limite toutefois aux dommages prévisibles et ne peut pas dépasser 50 % du montant net de la commande. La responsabilité relative aux dommages corporels et celle prescrite par la loi sur les produits défectueux ne s'en trouvent pas affectées.

8.12 Pour réaliser ses prestations, la société meteocontrol GmbH utilise notamment des données et des informations fournies par des tiers sans garantie quant à leurs caractéristiques ou à leur qualité. Elle décline toute responsabilité en ce qui concerne l'exhaustivité et l'exactitude des contenus. La société meteocontrol GmbH fournit des données issues de plusieurs réseaux de mesure pour lesquels elle n'a aucune influence sur la qualité et la disponibilité des données. Dans le cadre de la mise à disposition des données, les conditions

météorologiques, des travaux de maintenance et d'autres raisons non prévisibles peuvent conduire à des pertes de données. La transmission des données s'effectue via Internet. Ce processus implique différents serveurs et fournisseurs d'accès sur lesquels meteocontrol GmbH n'a aucune influence. Un niveau de disponibilité des données de 100 % ne peut donc pas être garanti. La mise à disposition des données météorologiques s'effectue exclusivement dans le cadre de l'activité du donneur d'ordre. Une utilisation des données à d'autres fins commerciales ou leur transmission à des tiers n'est pas autorisée et doit faire l'objet d'un accord écrit séparé.

8.13 Dans le cadre des services de régulation de puissance, meteocontrol ne pourra pas être rendu responsable des incidents et des événements indépendants de sa volonté comme par exemple de la justesse des commandes de contrôle d'un gestionnaire de réseau, l'échec de transmission des commandes de contrôle, problème de logiciel ou de matériel sur l'installation de l'exploitant ou processus de commutation chez le client final. Toute responsabilité pour des dommages résultant de tels incidents ou événements, comme la perte de rendement, l'instabilité réseau, dommages sur des appareils du client (ex : onduleurs) est exclue.

9. Réserve de propriété

La société meteocontrol GmbH se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement complet du coût d'achat. La réserve de propriété élargie et prolongée s'applique. Le client n'est pas autorisé à procéder au nantissement ou au transfert de garantie des marchandises sous réserve de propriété. Le client a le droit de revendre les marchandises dans des conditions habituelles de ventes. Le client affecte d'ores et déjà toutes les réclamations.

10. Confidentialité

10.1 Les parties conviennent que toutes les informations obtenues lors de la préparation du contrat ou lors de son exécution doivent rester confidentielles. Cette disposition reste valable une fois le contrat arrivé à échéance.

10.2 Toute référence aux informations couvertes par cette obligation dans des articles informatifs et/ou publicitaires doit avoir fait l'objet d'une autorisation expresse et écrite préalable de meteocontrol GmbH.

10.3 L'accord de confidentialité s'applique tout particulièrement aux informations d'accès fournies par meteocontrol GmbH (adresses e-mail, adresses IP et mots de passe).

11. Lieu d'exécution, juridiction compétente, droit applicable, langue du contrat, nullité partielle et forme écrite

11.1 Augsburg est à la fois le lieu d'exécution et la seule juridiction compétente. La société meteocontrol GmbH est également autorisée à porter plainte au siège social du client.

11.2 Ce contrat est régi par le droit allemand à l'exclusion du droit privé international et de la Convention des Nations unies sur la vente internationale de marchandises.

11.3 La langue du contrat est l'allemand.

11.4 Pour être valables, les modifications et ajouts intégrés au contrat doivent être effectués par écrit. Cette disposition s'applique également pour une renonciation à l'exigence de la forme écrite.